

LE SAVIEZ-VOUS ?



UN NOUVEAU PARKING DE COVOITURAGE À SARAN

Votre nouveau parking de covoiturage est ouvert depuis le 27 février 2020 ! Situé sur la commune de Saran, à proximité immédiate de la sortie Orléans nord (n°14), ce nouveau parking gratuit propose 70 places de stationnement dédiées au covoiturage et prochainement une borne de recharge pour véhicules électriques. Ce nouveau point de rencontre vous permettra de pratiquer le covoiturage en toute simplicité.

GARDEZ VOS DISTANCES

Un partenariat avec les transporteurs de plusieurs régions a été créé par la Fondation VINCI Autoroutes pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité des personnels qui interviennent sur les autoroutes.

À Orléans, ce partenariat a été signé avec l'entreprise DERET. Depuis le mois de mars, les affiches collées à l'arrière des camions partenaires de l'opération « Gardez vos distances » montrent les patrouilleurs de VINCI Autoroutes, en intervention sur l'autoroute.

Ces agents sont très bien formés, mais les heurts de fourgon -trop fréquents- mettent en évidence la nécessité d'interpeller les consciences pour inviter les conducteurs à la plus grande vigilance.

Vous approchez d'une zone d'accident ou de travaux ? Vous devez impérativement ralentir, car des hommes et femmes en jaune sont sans doute en intervention et leur sécurité est prioritaire.

EN DIRECT DU CHANTIER

PONTS : LE BÉTONNAGE DES TABLIERS

La construction des ouvrages se poursuit : après les piles, les culées et la pose des poutres, les premiers tabliers (structure horizontale qui supportera la chaussée) sont bétonnés. Les ouvrages pourront ainsi accueillir la nouvelle voirie et les dispositifs de sécurité. Les nouveaux ponts sortent de terre et seront mis en service au 3^{ème} trimestre 2020.



Route d'Orléans, le 27 janvier 2020

2 mars 2020, visite de chantier avec les étudiants



UN PARTENARIAT GAGNANT AVEC LES ÉTUDIANTS DE L'AFTEC ORLÉANS

VINCI Autoroutes a lancé début mars un challenge auprès des étudiants en communication de l'AFTEC. Pendant deux semaines, ils ont travaillé d'arrache-pied pour proposer à VINCI Autoroutes des actions de communication originales pour valoriser le chantier d'aménagement de l'A10 auprès du territoire. À travers ce partenariat, les étudiants ont ainsi pu découvrir le chantier actuellement mené sur l'A10 et travailler sur un projet concret : une expérience qu'ils pourront valoriser après obtention de leur diplôme.

LE DÉPLACEMENT PROVISOIRE DES PROTECTIONS ACOUSTIQUES

Des travaux ont lieu sur les passages inférieurs d'Ingré et de La-Chapelle-Saint-Mesmin. Soucieux de préserver votre cadre de vie, VINCI Autoroutes met tout en œuvre pour maintenir des protections acoustiques pendant toute la durée du chantier afin de limiter au maximum la dispersion du bruit autoroutier. **Les écrans antibruit existants seront conservés, mais légèrement déplacés, afin de poursuivre la réalisation des travaux.** À l'issue du chantier, de nouveaux écrans seront positionnés le long de la section.



LES COULISSES DE L'A10

A10 - AMÉNAGEMENT AU NORD D'ORLÉANS

#03 ÉTÉ 2020



À LA UNE BIFURCATION A10/A71 : C'EST PARTI !

L'une des étapes les plus importantes et complexes du chantier d'aménagement de l'autoroute A10 est lancée : la reconfiguration de la bifurcation A10/A71.

Afin de garantir la sécurité et le confort des usagers, aujourd'hui contraints de traverser deux voies lorsqu'ils viennent d'Orléans et souhaitent se rendre à Tours, un nouvel ouvrage d'art appelé « saut-de-mouton » enjambant les autoroutes A10 et A71 sera créé ainsi qu'une nouvelle voie de circulation sur l'autoroute A71.

UN CALENDRIER CONTRAINT

La préparation des travaux sur la bifurcation A10/A71 a débuté fin 2018 par l'élargissement du pont SNCF Orléans-Tours. Une bretelle provisoire a été créée afin de préserver la sécurité des usagers mais aussi celle des équipes intervenant sur ce passage inférieur. Ces travaux ont été programmés très en amont pour respecter le calendrier de la SNCF. Viendra ensuite l'élargissement du pont de la rue des Hauts-Champs / Bas-Champs. Les travaux sur ces deux ouvrages permettront d'accueillir une nouvelle voie dans chaque sens de circulation.

UN OUVRAGE D'ENVERGURE

Afin de libérer de la place pour le futur ouvrage d'art « saut-de-mouton » qui franchira les autoroutes A10 et A71, le mouvement Bourges - Paris de l'A71 sera dévié sur la droite. Dans un premier temps, pour limiter la gêne à la circulation, cet ouvrage d'envergure sera construit sur le bord de l'autoroute. Dans un second temps, il sera poussé, de nuit, ce qui nécessitera la fermeture ponctuelle des voies de circulation.

Une nouvelle voie dans chaque sens de circulation sera ensuite créée sur l'autoroute A10 comme sur l'autoroute A71 et l'ensemble des flux sera réorganisé. Dès la fin des travaux de la bifurcation, programmés en 2022, la suppression des entrecroisements des flux de circulation renforcera la sécurité des usagers circulant sur le diffuseur.

ÉDITO



LE CHANTIER DE L'A10 REDÉMARRE

Après avoir repensé et adapté l'ensemble des procédures d'organisation du travail sur les chantiers dans le respect du cadre très strict de la réglementation imposée par la crise sanitaire de la COVID-19, le chantier de l'A10 au nord d'Orléans a pu progressivement reprendre dès le 27 avril 2020.

De nombreuses mesures ont été mises en place et les personnels en équipe disposent de masques en complément de leurs EPI. Des décalages de prises de postes, pour éviter les regroupements dans les vestiaires, ou encore des installations provisoires telles qu'un réfectoire et des bureaux complémentaires, ont été installés pour respecter les distances de travail des personnels sur site.

Une nouvelle grande étape de cette vaste opération d'aménagement s'amorce : la reconfiguration de la bifurcation A10/A71. Il s'agit sans nul doute de la phase la plus complexe à mettre en œuvre.

Afin de vous permettre de comprendre les transformations que vous verrez se dessiner au fil des mois et d'en appréhender les enjeux, il nous a semblé essentiel d'y consacrer la Une de ce troisième numéro des CoulisSES de l'A10.

Bonne nouvelle ! Le parking de covoiturage situé à Saran dont nous vous parlions dans notre dernière lettre d'information est désormais ouvert. 70 places de stationnement gratuites et de nombreux équipements sont mis à votre disposition pour vous permettre de covoiturer en toute sérénité.

Nous avons à cœur de toujours mieux vous informer pour vous faire découvrir le quotidien de ce chantier et le savoir-faire des professionnels et des compagnons qui y interviennent.

Bonne lecture à tous !

Clara ARNOULD

Chef de projet VINCI Autoroutes (réseau Cofiroute)

RESTEZ CONNECTÉS



La Chargée d'info chantier répond à vos questions du lundi au vendredi de 9h à 17h au 02 46 91 07 45 ou par mail a10nordorleans@vinci-autoroutes.com



Mon Bulletin Circulation Recevez par SMS ou email vos conditions de circulation pour la semaine à venir



Le site web du chantier www.a10-nord-orleans.fr



L'application ULYS « compagnon de voyage digital » pour connaître l'information trafic en temps réel



Le fil Twitter @A10Trafic



Radio VINCI Autoroutes avec vous sur la route 107.7

"Les coulisSES de l'A10" est une publication de VINCI Autoroutes réalisée par la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage - Tél : 01 55 94 70 00
Directrice de la publication : Clara ARNOULD - Rédactrice en chef : Géraldine POIRault-GAUVIN - Collaboration rédactionnelle : Amandine LOUIS, Komenvoir - Conception et réalisation : la Fabrique de Com - Crédits photos : INRAP, VINCI Autoroutes, BECS, Guillaume Souvant - Illustration : Komenvoir
Impression : Prévost Offset 11 000 exemplaires - Distribution : Adwork's

IMPRIM'VERT® PEFC 10-31-3175 / Centre PEFC / pdf-france.org

DOSSIER

DES VESTIGES TROUVÉS À SARAN

À la suite du diagnostic réalisé en 2019, l'État a prescrit une fouille archéologique préventive au Grand Sarry, situé sur la commune de Saran. Cette opération intervient avant le démarrage des travaux de l'A10 dans ce secteur et permet de recueillir des données pour reconstituer l'histoire du site.



Jérôme BOUILLON,
Archéologue et céramologue à l'INRAP, nous dévoile les dessous de l'opération.

Pouvez-vous nous expliquer comment se déroule une fouille archéologique et comment vous choisissez l'emplacement de ces fouilles ?

Ce sont les services de l'État qui, selon l'environnement archéologique déjà reconnu autour du futur aménagement, prescrivent une intervention archéologique.

Elle s'initie à la pelle mécanique par la réalisation de tranchées réparties de manière homogène sur l'emprise du projet. Une équipe réduite d'archéologues supervise l'ensemble en y recueillant un maximum de données : c'est ce qu'on appelle le diagnostic. Il ne porte que sur un faible pourcentage de l'emprise totale du projet. Un rapport qui expose le potentiel archéologique de cet espace est ensuite remis. Si le projet d'aménagement est susceptible de dégrader des vestiges archéologiques jugés d'importance scientifique, une fouille plus extensive est alors prescrite.

Concernant cette frange Est de l'autoroute A10 au nord d'Orléans, aucune intervention archéologique n'avait encore été réalisée.

En revanche, la commune de Saran a fait l'objet de nombreuses investigations archéologiques permettant de lui restituer un riche passé. À proximité de notre secteur d'intervention du Grand

Sarry, des fouilles ont déjà permis d'identifier des occupations denses du haut Moyen-Âge et de la période médiévale et moderne. C'est la raison pour laquelle nous avons bon espoir de retrouver certains vestiges.

Quels outils utilisez-vous lors des fouilles archéologiques ?

Même si les outils de prédilection de l'archéologue restent la truelle, la pioche et la pelle, des moyens mécaniques sont mis à disposition dans un premier temps pour décapier le couvert végétal afin d'appréhender les niveaux archéologiques conservés sous le niveau de sol actuel. Dans certaines circonstances et pour le traitement de vestiges volumineux, une mécanisation est nécessaire en complément des interventions manuelles qui restent privilégiées.



Emprise de fouille décapée avec au premier plan la coupe de deux fosses de stockage de céréales (silos).

Avez-vous trouvé des vestiges sur la zone du Grand Sarry ? Qu'en est-il une fois la découverte passée ?

Nous avons trouvé du mobilier de plusieurs types : soit de consommation, avec majoritairement de la céramique (pots, cruches, grands vases de stockage, ...), parfois des objets métalliques avec des éléments de ferrure ou de parure (fragments d'outillage, boucle de ceinture, clé, ...), soit architectural, avec des éléments de construction (tuiles, briques, fragments de maçonnerie). Ces différents objets ont été prélevés pour être ultérieurement nettoyés, triés puis remis pour examen à différents spécialistes.

Nous avons également découvert des aménagements spécifiques plus profondément ancrés dans le sol avec notamment un cellier de 2,5 mètres

Salle souterraine effondrée dont l'accès est assuré par des marches taillées dans le substrat calcaire.

de profondeur dont les escaliers sont taillés directement dans le substrat calcaire, puis les premières marches d'un souterrain, dont l'extension, hors zone d'emprise du projet, a limité nos possibilités de recherche.

Les travaux d'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans nous ont permis d'alimenter un peu plus nos connaissances sur les occupations médiévales et modernes en territoire de Saran et plus particulièrement dans ce secteur du Grand Sarry. Dans l'hypothèse de nouveaux aménagements à proximité de cette zone, il paraît probable que la mise en œuvre de recherches archéologiques soit pertinente afin de restituer à plus grande échelle l'occupation perçue aujourd'hui.

Une fois nos recherches de terrain achevées, l'espace investi est rebouché puis libéré pour entamer les travaux de l'aménageur. Il ne s'agit ici que d'une première phase dans le métier d'archéologue, le terrain étant suivi d'une phase appelée « post-fouille » au cours de laquelle l'ensemble des données recueillies est traité. Les dessins, photographies, enregistrements effectués sont mis au propre et inventoriés. Différents spécialistes peuvent être amenés à collaborer selon les problématiques soulevées par le responsable d'opération et le type d'occupation mis au jour. Il s'agit souvent d'une mise en relief du paléoenvironnement* au moyen par exemple de charbons de bois (anthracologie), de macro-restes de graines (carpologie) ou de pollen (palynologie), et bien d'autres spécialités encore....

Ces informations sont croisées et nous donnent des indications sur l'environnement à ces époques.

Au final, le responsable scientifique de l'opération remettra un rapport de fouille regroupant l'ensemble des résultats de terrain et d'analyse aux services de l'État et à l'aménageur du projet.

*Paléoenvironnement : ensemble des caractères biologiques et physico-chimiques des milieux d'une région donnée à un moment de son histoire.

ZOOM SUR...

LA SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ DE CHAQUE INSTANT



ENTRETIEN AVEC BRUNO VALLÉ,
Le Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (CSPS)

Vous êtes Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) ; concrètement, quel est votre rôle sur le projet d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans ?

En ma qualité de CSPS, je suis responsable de la gestion de la coactivité entre les différentes entreprises qui travaillent sur le chantier. À ce titre, je dois veiller à ce que les principes généraux de prévention soient respectés afin de prévenir les risques professionnels. Mon rôle est d'animer et de diffuser cet esprit de vigilance auprès de l'ensemble des intervenants, en accueillant l'ensemble des entreprises à leur arrivée sur le chantier ou en organisant régulièrement des visites de travaux.

Pourquoi votre mission est-elle primordiale ?

Depuis 2012, VINCI Autoroutes a engagé la démarche « Sécurité 100% Chantiers » sur tous les chantiers dont il est maître d'ouvrage¹ avec pour objectif que tous les intervenants, compagnons² et encadrants, rentrent chez eux sans avoir été victimes d'accident du travail. Mon rôle, en association avec les autres acteurs que sont le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre³, les entreprises et l'exploitant⁴, est de limiter les risques liés à la coactivité entre les différentes entreprises du chantier mais aussi avec les usagers de l'autoroute A10, s'agissant d'un chantier mené sous circulation.

De plus dans le contexte actuel, j'ai accompagné les entreprises pour la nouvelle organisation de chantier mise en place lors de

UNE ORGANISATION ADAPTÉE À LA SITUATION ACTUELLE

Dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19, VINCI Autoroutes et les entreprises en charge des travaux ont organisé plusieurs réunions préparatoires afin de permettre la reprise des travaux dans le respect le plus strict des nouvelles règles et procédures sanitaires issues du guide de l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT).

Des décalages de poste sont mis en place pour éviter le groupement dans les vestiaires et les réfectoires notamment. Progressivement, les compagnons reprennent les travaux d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans en appliquant les gestes barrières. Les personnels, qui partagent une culture très forte de la sécurité au travail, sont équipés de masques. Grâce à la mobilisation de tous, les travaux se déroulent dans des conditions de santé optimales, gages d'une confiance retrouvée en l'avenir.



L'EXPLOITANT : LE GARANT DE LA SÉCURITÉ SUR NOS AUTOROUTES

Exploiter une autoroute, c'est garantir en permanence que l'infrastructure est en capacité d'accueillir des conducteurs en toute sécurité. Le métier d'exploitant consiste donc à surveiller, entretenir et intervenir sur le réseau concédé 24h/24.

Les missions de l'exploitant sont nombreuses tant sa responsabilité est grande. Il est en effet en charge du patrimoine autoroutier. Dans le périmètre qui lui incombe, il lui appartient de garantir la sécurité des usagers, d'assurer l'entretien des infrastructures, de réaliser la collecte du péage et de gérer l'information clients ainsi que l'accueil sur les aires de repos et de services. Pour ce faire, il s'appuie sur des équipes transversales internes à VINCI Autoroutes et collabore étroitement avec la

Direction de la Maîtrise d'Ouvrage (DMO) pour planifier les grosses interventions.

ET SUR LE CHANTIER DE L'A10 AU NORD D'ORLÉANS ?

Le chantier d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans est un chantier qui requiert une attention renforcée. Aussi, l'exploitant a dû s'organiser en conséquence pour dédier un Assistant de Gestion du Patrimoine (AGP) à temps complet au projet. Il fait le lien entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, le coordonnateur SPS (Sécurité et Protection de la Santé), les entreprises et l'exploitant. En premier lieu, le rôle de l'AGP est de recueillir les besoins en

balisage provenant des différentes entreprises. Il vérifie ensuite que les demandes formulées soient cohérentes avec les travaux prévus et que l'exploitant dispose des ressources nécessaires pour y répondre. Dans un second temps, l'AGP élabore une planification globale intégrant non seulement les travaux du chantier d'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans mais aussi les travaux d'entretien courant. Cette organisation est tributaire des aléas météorologiques ou de situations justifiant des interventions d'urgence (accidents de la circulation, par exemple). Ces dernières restent la priorité absolue de l'exploitant dont la mission essentielle est de garantir la sécurité des usagers, des compagnons et du personnel VINCI Autoroutes.

